

Le «zeugma de Hermann» dans les *Bucoliques* de Virgile

ANTOINE FOUCHER
Université de Caen

Résumé: Le partage trochaïque à l'intérieur du dactyle quatrième de l'hexamètre constitue une violation de la loi de Hermann, si l'on s'en tient aux critères de la métrique hellénistique. Les poètes latins, quant à eux, et notamment Virgile dans les *Bucoliques*, ont moins strictement respecté cet interdit, mais Virgile a su trouver des moyens nouveaux pour restaurer la synaphie précisément là où un intermot l'interrompait d'un point de vue prosodique. Comme la ponctuation bucolique, il semble que les violations de la loi de Hermann soient une marque de la rusticité propre à la bucolique romaine.

Mots clés: *partage trochaïque ; pont de Hermann ; synaphie.*

Hermann's bridge in Vergil's *Bucolics*

Summary: The trochaic division within the fourth dactyl constitutes a violation of the Hermann law if one sticks to the criteria of the Hellenistic metrics. The Latin poets and particularly Virgil in the "*Bucolics*" maintained the ban but not so strictly. Virgil was able to find ways to restore the synaphy where a word-end interrupted it from a prosodic point of view. Like bucolic punctuation it seems that the violations of the Hermann law are a mark of rusticity which is specific to Roman bucolic poetry.

Key words: *trochaic word-end ; Hermann's bridge ; synaphy.*

Le sujet, de par son obscure dénomination, semble a priori n'être l'affaire que de quelques spécialistes de métrique, qui seuls savent encore qui est G. Hermann¹ et quelle réalité recouvre l'expression « zeugma de Hermann » dans

¹ GOTTFRIED HERMANN (1772-1848) est né et mort à Leipzig ; il a été professeur d'éloquence et de poésie à l'Université de cette ville. Il s'est particulièrement intéressé à la métrique comme en témoignent les ouvrages suivants : *Handbuch der Metrik*, Leipzig, 1792 ; *De metris poetarum Graecorum et Romanorum*, Leipzig, 1796 ; *Elementa doctrinae metricae*, Leipzig, 1818 (dernière édition 1869). Quant au phénomène qui nous concerne ici, il a été découvert antérieurement par G. Hermann : *Orphica*, Leipzig, 1805, p. 692.

l'hexamètre grec² comme dans l'hexamètre latin³. Pourtant tous ceux qui s'intéressent de façon plus générale à la métrique et à la stylistique du vers doivent pouvoir, une fois la cuistre technicité de la formulation surmontée, saisir toute la portée de ce phénomène.

Afin donc de faciliter la compréhension du lecteur non spécialiste, proposons dès à présent une première définition : le zeugma de Hermann est la disposition verbale qui permet au poète de lier en un seul mot les deux brèves au quatrième pied de l'hexamètre, c'est-à-dire d'éviter la séparation des deux brèves du dactyle quatrième entre deux mots. Ce phénomène ou, plus exactement, les exceptions à cette règle relèvent par conséquent du champ plus vaste des intermots trochaïques dont les travaux de métrique verbale ont, depuis maintenant un demi-siècle, souligné l'importance ; rappelons pour mémoire les articles fondateurs de J. Perret⁴, la thèse de J. Gérard⁵ consacrée à un aspect particulier de ce problème, l'association d'une ponctuation forte à l'intermot, et, enfin, le dernier en date des travaux importants, le chapitre de synthèse que présente l'ouvrage de L. de Neubourg⁶. C'est à lui d'ailleurs que nous avons emprunté l'expression « zeugma de Hermann », mais, dans la suite de notre travail, nous utiliserons pour le moment, par pure commodité de langage, l'expression « loi de Hermann ».

Si donc les partages trochaïques aux trois premiers pieds de l'hexamètre ont été bien étudiés⁷, et notamment au troisième où le partage est le lieu de la coupe féminine⁸, il semble en revanche que les violations de la loi de Hermann, n'aient que peu attiré l'attention des métriciens⁹. Leur rareté même devait pour-

² Le zeugma de Hermann semble avoir davantage intéressé les spécialistes de métrique grecque, au moins dans les manuels ; cf., par exemple, D. KORZENIEWSKI, *Griechische Metrik*, Darmstadt, 1968, p. 33.

³ Les traités de métrique latine, en revanche, sont peu nombreux à avoir abordé la question ; cf. cependant F. CRUSIUS, *Römische Metrik*, Hildesheim, 1997 (1967⁸), p. 51 ; L. NOUGARET, *Traité de métrique latine*, Paris, 1977⁴, p. 40. L'expression « zeugma de Hermann » n'apparaît toutefois dans aucun de ces deux traités.

⁴ « Sur la place des fins de mots dans la partie centrale de l'hexamètre », *REL* 31, 1953, p. 200-214 ; « Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin », *REL* 32, 1954, p. 183-199 ; « Le partage du demi-pied dans les anapestiques et dans l'hexamètre », *REL* 33, 1955, p. 352-366.

⁵ *La ponctuation trochaïque dans l'hexamètre latin d'Ennius à Juvénal. Recherches sur les modalités de l'accord entre la phrase et le vers*, Paris, 1980.

⁶ *La base de la localisation des mots dans l'hexamètre latin*, Bruxelles, 1986, p. 81-104.

⁷ Voir notamment F. CUPAIUOLO, « Parole giambiche nell'esametro latino », *RSC* 13, 1965, p. 31-43 ; J. FOURCADE, « Typologie trochée + iambe au pied I de l'hexamètre, d'Ennius à Lucain. Analyse et essai d'interprétation », *Pallas* 27, 1980, p. 39-55. Le travail de H. DREXLER (*Hexameterstudien*, Salamanca, 1953) bien qu'il ne soit pas centré sur les partages trochaïques, fournit cependant des données intéressantes pour le deuxième pied.

⁸ Cf. L. De NEUBOURG, *op. cit.*, p. 97-99.

⁹ L. De NEUBOURG, *op. cit.*, p. 85, n. 12, fournit les éléments de bibliographie. Le premier à avoir traité de façon détaillée la question pour le domaine latin est Cl. CAVALLIN, *De caesuris quarti et quinti trochaeorum hexametri apud Latinos poetas conjunctis*, diss. Lund, Norrœopiae, 1896. Ainsi (p.8 sq.) distingue-t-il au quatrième pied 4 types de partage trochaïque (à l'exclusion de ceux qui sont touchés par l'éliision) : 1) -u/u -uu -x ; 2) -u/u/ -uu-x ; 3) -/u/u-uu-x ; 4) -/u/u/-uu-x. Les relevés qu'il a effectués fournissent les résultats suivants :

tant constituer un signal et un avertissement. Il est vrai que les raisons expliquant l'absence d'études détaillées sont nombreuses : la faiblesse des pourcentages établis pour les partages trochaïques au quatrième pied n'était effectivement pas un encouragement à sonder un corpus très réduit ; l'influence de l'hexamètre grec sur l'hexamètre latin, jugée déterminante, parfois de façon trop exclusive, a longtemps tenu lieu de seule explication ; enfin, les métriciens ont vu dans ce partage une faute technique, susceptible de produire dans la fin du vers d'importants déséquilibres et, avant tout autre défaut, de faire se succéder deux partages consécutifs (au quatrième et au cinquième pieds) que tous les poètes ou presque ont évités. Ces raisons ne suffisent pas cependant à justifier ce manque d'intérêt, comme nous allons essayer de le montrer.

Précisément, notre étude s'inscrit dans la lignée de celles que nos devanciers ont produites, notamment J. Perret et J. Gérard, et, comme eux, nous nous fixons deux objectifs. Le premier relève de la métrique : il s'agit de mettre en lumière toutes les implications –métriques, mais aussi verbales et rythmiques – des violations de la loi de Hermann, ce qui nous amènera à revendiquer à notre tour le terme de zeugma utilisé par la tradition¹⁰. Le second ressortit à la stylistique : nous voudrions montrer, de façon peut-être plus précise que ne l'avait fait J. Perret, l'importance stylistique de ce partage trochaïque. C'est ici que le choix du corpus prend toute son importance. Les *Bucoliques* nous ont paru naturellement désignées pour être le terrain de notre investigation, tant métrique que stylistique, et ce pour plusieurs raisons. D'un point de vue métrique, il y a tout d'abord les qualités poétiques de Virgile, et ensuite l'influence grecque qui s'est exercée sur le poète latin, de façon directe avec le modèle théocritéen, mais aussi avec la médiation de Catulle qui, pourtant, refuse

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
LVCR.	62	30	34	5
CATVLL.	3	1	1	0
<i>Buc.</i>	22	9	1	0
<i>Georg.</i>	63	11	8	1
<i>Aen.</i>	279	97	35	6

Les pourcentages obtenus (p. 9) pour le type 1, le mieux attesté, sont respectivement : 0,83 ; 0,37 ; 2,9 ; 2,87 ; 2,8. Les partages trochaïques du quatrième pied touchés par l'élision (p. 13-14) sont répartis de la façon suivante : LVCR. 20 ; CATVLL. 0 ; *ecl.* 3 ; *georg.* 4 ; *Aen.* 29. Pour les *Bucoliques*, les relevés de Cl. CAVALLIN correspondent exactement aux nôtres, cf. *infra*, p. 3 sq. Pour être tout à fait complet, il faudrait citer le travail de J. CORNU, *Beiträge zur lateinischen Metrik. Der lateinische Hexameter mit der incisio post quartum trochaicum dans ΣΤΡΩΜΑΤΕΙΣ. Grazer Festgabe zur 50. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner*, Graz, 1909, p. 119-135 : les relevés sont incomplets quoique vastes, et les commentaires qui en sont faits n'enrichissent pas l'analyse du phénomène.

¹⁰ Cf. J. B. HOFMANN-H. RUBENBAUER, *Wörterbuch der grammatischen und metrischen Terminologie*, Heidelberg, 1950, p. 45. Le phénomène y est érigé en loi. La définition donnée est minimale : « Vermeidung von Wortschluss hinter dem 4. Trochäus des Hexameters. » O. SCHROEDER (*Nomenclator metricus. Alphabetisch geordnete Terminologie der griechischen Verswissenschaft*, Heidelberg, 1929, p. 15) rattache, de façon plus intéressante, le zeugma de Hermann au phénomène des 'ponts'.

presque totalement de déroger au zeugma de Hermann. D'un point de vue stylistique, il sera particulièrement intéressant d'essayer de montrer comment Virgile, dans les églogues spécifiquement dévolues aux concours poétiques, a intériorisé la notion d'interdit héritée de la métrique grecque et confirmée bien plus tard par les métriciens modernes pour caractériser la manière des bergers poètes.

ÉTUDE MÉTRIQUE

Nous avons, en introduction, rattaché les exceptions au zeugma de Hermann au phénomène des partages trochaïques et souligné leur rareté. Il nous semble bon, avant de pousser plus loin l'enquête, de fonder notre propos sur des données chiffrées. Dans le tableau qui suit, nous reproduisons en partie les pourcentages établis par L. de Neubourg¹¹ pour les quatre premiers pieds de l'hexamètre, nous contentant de confronter, d'une part, les résultats obtenus¹² pour les *Bucoliques* au reste de l'œuvre virgilienne, et, de l'autre, ces mêmes résultats à ceux qui ont été obtenus d'une part pour les prédécesseurs les plus proches chronologiquement de Virgile, Lucrèce et Catulle et de l'autre, pour son successeur le plus proche, Ovide :

	LVCR.	CATVLL.	<i>ecl.</i>	<i>Aen.</i>	OV.
Pied 1	14,31	12,75	18,94	15,01	26,36
Pied 2	14,82	10,78	18,21	14,96	18,04
Pied 3	7,52	8,58	13,99	12,41	13,60
Pied 4	2,08	0	4,46	4,57	7,94

Ce tableau appelle les commentaires suivants : on remarquera d'abord que les *Bucoliques* ne se signalent nullement par une fréquence anormalement élevée de l'intermot trochaïque au quatrième pied ; elle est au contraire conforme à ce qu'elle est dans l'*Énéide*. Cela semble donc dire que dès son premier recueil, Virgile est conscient de cette technique, à laquelle il ne renoncera pas. Ce qui est en revanche plus étonnant, c'est la très nette différence qui oppose Virgile à ses deux prédécesseurs, et à Catulle notamment. Si ce dernier passe à juste titre pour le plus alexandrin des poètes latins¹³ – le pourcentage donné pour le *Carmen* LXIV le confirme très nettement dans la mesure où il dépasse même le chiffre de 0,96% donné par L. de Neubourg¹⁴ pour le quatrième pied

¹¹ *Op. cit.*, p. 43.

¹² Il existe quelques différences entre les résultats de L. De NEUBOURG et ceux que fournit J. GÉRARD, *op. cit.*, p. 36. Sauf à envisager des erreurs de scansion, ces petits écarts sont sans doute liés aux éditions utilisées.

¹³ Il emprunte en effet aux Alexandrins l'épigramme, l'épigramme et la « petite épopée ».

¹⁴ *Op. cit.*, p. 84.

de l'hexamètre grec – il se trouve que Virgile dans les *Bucoliques*, œuvre pourtant considérée comme elle aussi alexandrine et influencée par la poésie néotérique¹⁵, présente un pourcentage qui le situe non plus du côté des Grecs, mais de la moyenne des poètes latins :

	<i>ecl.</i>	Hexamètre latin	Hexamètre grec
Pied 1	18,94	20,06	16,96
Pied 2	18,21	15,52	5,76
Pied 3	13,99	12,09	42,00
Pied 4	4,46	4,95	0,96

La lecture de ce deuxième tableau confirme ce que nous pouvions déduire de la lecture du premier, à savoir que les structures de l'hexamètre grec et celle de l'hexamètre latin, examinées par rapport aux partages trochaïques, sont profondément différentes. L'hexamètre latin laisse voir une fréquence décroissante très nette du premier au quatrième pied, alors que l'hexamètre grec paraît reposer, quant à lui, sur une opposition tout aussi nette des pieds composant les dipodies, les pieds initiaux, à fréquence élevée, et les pieds seconds, à fréquence faible ou nulle. La situation des *Bucoliques* dans ce panorama correspond donc bien au schéma latin ; tout au plus pourrait-on corriger ce jugement en faisant remarquer qu'au pied 3, les partages trochaïques, qui coïncident avec la coupe principale de l'hexamètre grec, sont un peu plus nombreux que la moyenne.

Après avoir situé les *Bucoliques* dans un ensemble relativement vaste, nous souhaitons examiner, pièce par pièce, la répartition des partages trochaïques au quatrième pied (le nombre donné tient compte des partages irrecevables, soit qu'ils interviennent à l'intérieur d'un mot métrique, soit qu'ils soient effacés par l'élosion¹⁶) :

<i>ecl.</i>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
nb	3	2	6	2	1	7	5	3	2	2
%	3,61	2,73	5,40	3,17	1,11	8,13	7,14	2,75	2,98	2,59

Il est tentant, pour qui connaît les *Bucoliques*, de mettre en rapport ces chiffres avec l'architecture et la chronologie du recueil¹⁷. On peut en effet

¹⁵ Cf. E. COLEIRO, *An introduction to Vergil' Bucolics with a critical edition of the text*, Amsterdam, 1987 ; G. THOME, « Vergil als alexandrinischer Dichter », *Philologus* 144, 2000, p. 90-115.

¹⁶ Les intermots à rejeter pour ces deux raisons sont respectivement : 6,31 et 2,48 ; 7,41 ; 9,24. Cf. *infra*, p. 94.

¹⁷ La bibliographie sur le sujet est immense ; on citera en dernier lieu l'ouvrage le plus récent sur la question, H. SENG, *Vergils Eklogenbuch. Aufbau, Chronologie und Zahlenverhältnisse*, Hildesheim, 1999 (Spudasmata 72).

constater deux choses : tout d'abord, à l'entrée et à la sortie du recueil, les pourcentages sont plus faibles que la moyenne ; or ce sont deux pièces dont la place dans le recueil, on le sait, répond à une volonté de composition et non au seul ordre chronologique. Nous pouvons dès lors émettre une hypothèse : conscient de ce que les violations de la loi de Hermann passaient pour des fautes ou des maladroites, le poète n'a-t-il pas cherché à en diminuer le nombre dans les pièces qui devaient être liminaires ? Un deuxième constat vient immédiatement appuyer cette supposition : la pièce qui passe aux yeux de la majorité des commentateurs pour la clef de voûte du recueil, la *Bucolique V*¹⁸, présente elle aussi un pourcentage très faible. Est-ce à dire que la place de cette églogue a conduit Virgile à soigner particulièrement la versification, avec moins de partages au quatrième pied ? Là encore, nous le pensons, d'autant que la pièce où l'influence de Catulle est la plus notable¹⁹, la quatrième, présente également un pourcentage nettement moindre²⁰.

A ces deux premiers constats nous pouvons en ajouter un autre : deux églogues, les *Bucoliques VI* et *VII*, ont un pourcentage de partages qui approche le double de la moyenne. Il ne semble toutefois pas possible d'invoquer, comme nous l'avons fait précédemment, la place dans le recueil ou la date de composition de ces pièces, pour expliquer cette fréquence. Il nous faudra donc, mais un peu plus tard, passer sur un autre terrain, celui de la stylistique, pour rendre compte de cette particularité ; disons seulement pour l'instant que ce sont toutes les deux des églogues dans lesquelles le chant revêt une importance capitale.

La seule conclusion d'ensemble que nous puissions tirer de cette suite de remarques est que Virgile semble rompre avec le modèle grec et plus encore avec le modèle catullien. Sur ce point nous ne pouvons qu'approuver la position de G.E. Duckworth²¹, et même tirer argument de sa méthode pour étayer da-

¹⁸ Cf. R. LECLERCQ, *Le divin loisir : essai sur les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, 1996, (collection Latomus, vol. 229), p. 89.

¹⁹ Cf. en dernier lieu E. LEFÈVRE, « Catulls Parzen Lied und Vergils vierte Ekloge », *Philologus* 144, 2000, p. 62-80.

²⁰ Il serait intéressant de comparer la distribution des violations de la loi de Hermann avec celle des ponctuations bucoliques :

<i>ecl.</i>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
nb	2	4	6	0	3	3	3	3	5	1
%	2,40	5,47	5,40	0	3,33	3,48	4,28	2,75	7,46	1,29

Les bucoliques qui se trouvent aux deux extrémités du recueil présentent un faible pourcentage de ponctuations bucoliques et, dans une moindre mesure, la cinquième. Cette distribution distingue deux pièces, la quatrième et la neuvième : s'il est vrai que la ponctuation bucolique est un « archaïsme rustique » (cf. J. PERRET, « Ponctuation bucolique et structure verbale du IV^e pied », *REL* 34, 1956, p. 153), on comprend tout à fois que le style élevé de la quatrième bucolique l'ait nettement rejeté et que, inversement, dans la neuvième bucolique, toute empreinte de la nostalgie des chants passés, la ponctuation soit plus nombreuse.

²¹ *Virgil and Classical Hexameter Poetry. A Study in Metrical Variety*, Ann Arbor, 1969, p. 46.

vantage encore notre démonstration. Le métricien américain²² souligne en effet, en s'appuyant sur la fréquence des schémas métriques, les points suivants : d'une part, le schéma favori dans l'ensemble des *Bucoliques* (**ddss**, 13,09%) laisse pour ainsi dire poindre en deuxième position, précisément dans les églogues les plus récentes, le schéma (**ds**) qui deviendra avec les autres œuvres de Virgile caractéristique de l'épopée latine, alors que dans la deuxième, dont on sait, de l'avis de presque tous les commentateurs, qu'elle est la plus ancienne²³, ce schéma n'occupe que le quinzième rang ; d'autre part il montre en outre l'extrême variété des schémas favoris dans chacune des églogues. Or et la tendance générale et les disparités propres aux différentes pièces du recueil confirment ce que nous avons remarqué à propos des partages trochaïques du quatrième pied : d'une part, les deux schémas favoris déjà mentionnés interdisent tout partage trochaïque et expliquent par conséquent la faiblesse du pourcentage d'ensemble, d'autre part - et c'est ce qui est le plus intéressant de notre point de vue -, les schémas favoris dans chacune des églogues correspondent aux variations des pourcentages. Ainsi le schéma **sdss** est-il le schéma favori dans la *Bucolique* I, le schéma **ds**, dans la *Bucolique* X, le schéma **dsds**, dans la *Bucolique* V, et les pourcentages respectifs de partages trochaïques au quatrième pied y sont faibles. En revanche, dans les *Bucoliques* VI et VII, où nous avons relevé un pourcentage plus élevé, les schémas favoris sont plus nettement dactyliques.

Les schémas favoris auxquels s'est attaché G.E. Duckworth font presque tous apparaître un quatrième pied spondaïque qui, bien sûr, interdit un partage trochaïque ; mais il nous faut dépasser cette évidence pour envisager non plus la seule présence d'un partage trochaïque au quatrième pied, mais l'association de celui-ci avec un partage à un autre pied.

Se pose donc à nouveau le problème des partages successifs, et avec d'autant plus d'acuité que deux partages trochaïques successifs, aux pieds trois et quatre, sont proscrits dans les *Bucoliques*, ce qui confirme les analyses de J. Perret²⁴. En revanche, toute itération de partages trochaïques au pied quatre et à un autre pied n'est pas interdite. La répétition est fréquente aux pieds un et quatre²⁵ comme s'il fallait maintenir entre les deux partages une « zone tampon », dans laquelle le vers n'aurait pas à compter avec des tricheries articulatoires susceptibles de neutraliser les intermots. En revanche, il n'est pas possible de relever de partage triple. Dans un vers comme le suivant

²² *Op. cit.*, p. 48-49.

²³ Il faut souligner, comme l'a fait G. E. DUCKWORTH, la variété avec laquelle Virgile compose les schémas quantitatifs. Si l'on étudie par deux les vers des *Bucoliques* (le vers présentant une exception au zeugma de Hermann et le vers suivant) on constate que les deux schémas ne sont jamais identiques, et que, dans certains cas (par exemple *Ecl.* 1, 37-38 ; 3, 28-29 ; 3, 35-36 ; 8, 1-2 ; 10, 10-11) il y a inversion des éléments de l'un à l'autre vers ; sur les « opposite and reverse combinations », cf. G.E. DUCKWORTH, *op. cit.*, p. 25 sq.

²⁴ Cf. *supra*, n. 4 et tout spécialement ; « Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin », *REL* 32, 1954, p. 183-184.

²⁵ 1,55 ; 1,59 ; 7,54 ; 8,82 ; 10,59.

9,15 *ante sinistra caua monuisset ab ilice cornix,*

la succession des partages ne doit pas faire illusion : le premier partage est lié à une préposition et n'est donc pas recevable puisqu'il se trouve à l'intérieur d'un mot métrique ; le deuxième, sans aucun doute plus marqué, se trouve néanmoins affaibli par la concaténation vocalique qui parcourt le syntagme ; quant à la violation de loi de Hermann, elle n'est qu'apparente puisqu'elle est aussi liée à l'emploi d'une préposition. On pourra peut-être nous objecter que la préposition constitue le deuxième élément du bibref et non plus le premier²⁶, mais nous répondrons que, loin de renforcer le partage trochaïque, la préposition en cette place l'affaiblit, dans la mesure où, avec son initiale vocalique, elle réalise avec la finale consonantique du mot précédent une liaison consonne-voyelle²⁷, imposant une diction fortement liée *seta/bilice*.

Les répétitions de partages trochaïques aux pieds quatre et deux sont également rares, dans la mesure où elles aboutissent, dans un cas, à souligner fortement, par le recours à un mot iambique, le partage devant la césure penthémimère, dans l'autre, à multiplier les monosyllabes devant cette même césure :

1,37 *cui pendere sua patereris in arbore poma;*
7,33 *Sinum lactis et haec te liba, Priape, quotannis.*

L'itération de vers à vers est tout aussi rare que la répétition des partages au sein d'un même vers. Elle ne s'étend d'ailleurs pas au-delà de deux vers comme le montre le seul exemple qu'on puisse relever :

6,27-8 *tum uero in numerum Faunosque ferasque uideres*
ludere, tum rigidas motare cacumina quercus;

L'itération de partages trochaïques au quatrième pied est un phénomène rare, signalé déjà, à la lumière des travaux de J. Gérard, par l'absence de ponctuation forte ou faible à cet endroit du vers²⁸.

Nous avons déjà évoqué, à plusieurs reprises, le point de repère que constitue la césure penthémimère. Cette dernière semble jouer, dans la plupart des vers de notre corpus, un rôle central, d'autant plus marqué, nous l'avons vu, que

²⁶ Sur la place du monosyllabe au biforme IV, cf. J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, p. 233 sq. Les deux places ont l'avantage de pouvoir la clausule en mots dactyliques ou trochaïques qui lui sont nécessaires. A la première brève du biforme, les monosyllabes sont encore plus rares qu'à la seconde, notamment en raison de la proximité de la césure hephthémimère. Le caractère stéréotypé d'une telle disposition, notamment avec *inane*, est aussi souligné par J. HELLEGOUARC'H, *ibid.*, p. 236.

²⁷ Ce problème a été particulièrement étudié par J. SOUBIRAN, « Pause de sens et cohésion métrique entre les pieds médians de l'hexamètre latin », *Pallas* 16, 1969, p. 107-151.

²⁸ Voir les tableaux de J. GÉRARD, *La ponctuation trochaïque...*, p. 38 et « Liaison syllabique dans les partages trochaïques de l'hexamètre latin » dans *Hexameter Studies*, ed. R. GROTHJAHN, Bochum, 1981, p. 177.

le zeugma est unique. En effet, la césure penthémimère semble délimiter, dans un rythme croissant²⁹ - deuxième hémistiche plus long que le premier - une partie du vers à laquelle le zeugma de Hermann confère une force unitaire qu'il n'aurait pas eue sans lui tant il lie étroitement la clause à ce qui suit immédiatement la césure. Cette dernière correspond alors à des articulations de niveaux différents, sémantique - les mots porteurs d'un sens plein sont regroupés dans les seconds hémistiches tandis que le premier contient ce qu'on peut appeler des mots outils ou en tout cas des mots dont le sens est moins important³⁰ -, ou bien syntaxique - avec, à l'endroit de la césure, une ponctuation forte³¹ ou, plus souvent, une marque de coordination³² ou une prolepse³³, ou bien encore rhétorique - avec de fréquentes disjonctions de part et d'autre de la césure entre adjectif et substantif³⁴ (ce à quoi aboutit également la prolepse) ayant des effets parfois structuraux comme la création d'un *uersus aureus*³⁵ ou parfois simplement sonores comme les rimes léonines³⁶.

Le rôle exercé par la césure penthémimère s'explique donc facilement dans le cas des partages trochaïques au quatrième pied. Il était en effet exclu qu'on pût placer dans ce type de vers une césure hephthémimère, dans la mesure où elle ferait intervenir un intermot fort juste avant l'intermot provoqué par le refus du zeugma de Hermann. Paradoxalement, la cohérence du deuxième hémistiche se trouve concrétisée par ce partage trochaïque qui assume la fonction d'un « pont ». De fait il s'agit bien d'un pont³⁷ entre ce qui suit immédiatement la césure penthémimère et la clause, par delà l'intermot qui sépare les deux brèves du dactyle quatrième : s'il y a effectivement séparation de deux brèves, une analyse détaillée fait apparaître que des procédés variés visent à redonner à ces deux éléments une certaine cohérence. Parmi ceux-ci, on peut relever assez fréquemment (15 fois sur 33) la liaison consonne-voyelle (1,37 ; 1,55 ; 1,59 ; 3,28 ; 3,42 ; 4,52 ; 6,8 ; 6,46 ; 7,12 ; 7,20 ; 7,26 ; 8,1 ; 8,5 ; 9,15 ; 10,10), beaucoup ra-

²⁹ Cf. J. PERRET, « Sur la place des fins de mots dans la partie centrale de l'hexamètre », *REL* 31, 1953, p. 213.

³⁰ *Ecl.* 1,59 *Ante leues ergo pascentur in aethere cerui* ; 2, 3 *tantum inter densas, umbrosa cacumina, fagos* ; 3, 8 *nouimus et qui te transuersa tuentibus hircis* ; 3, 28 *Vis ergo inter nos quid possit uterque uicissim* ; 3, 35 *uerum, id quod multo tute ipse fatebere maius* ; 6, 27 *tum uero in numerum Faunosque ferasque uideres*. C'est l'inverse en *ecl.* 4, 16 *permixtos heroas et ipse uidebitur illis* ; 6, 28 *ludere, tum rigidas motare cacumina quercus*.

³¹ *Ecl.* 3, 58 *incipere, Damoeta; tu deinde sequere, Menalca*.

³² *Ecl.* 2, 47 *pallentis uiolas et summa papauera carpens* ; 3, 63 *munera sunt, lauri et suaue rubens hyacinthus* ; 5, 35 *ipsa Pales agros atque ipse reliquit Apollo* ; 6, 20 *addit se sociam timidisque superuenit Aegle* ; 6, 32 *semina terrarumque animaeque marisque fuissent*.

³³ *Ecl.* 7, 26 *Arcades, inuidia rumpantur ut ilia Codro* ; 7, 33 *Sinum lactis et haec te liba, Priape, quotannis* ; 10, 10 *Naides, indigno cum Gallus amore peribat?*

³⁴ *Ecl.* 6, 46 *Pasiphaen niuei solatur amore iuueni* ; 8, 82 *sparge molam et fragilis incende bitumine lauros* ; 9, 9 *usque ad aquam et ueteres, iam fracta cacumina, fagos*.

³⁵ *Ecl.* 6, 8 *agrestem tenui meditabor harundine Musam*.

³⁶ *Ecl.* 4, 52 *aspice, uenturo laetentur ut omnia saeclo*.

³⁷ Cf. D. KORZENIEWSKI, *op. cit.*, p. 33 : « K. Rupprecht schlägt den sachlich zutreffenderen Terminus 'Kontinuum' vor. »

rement une allitération (3,8) ou la répétition de *-que* (6,27 ; 6,32) ou encore, de manière plus intéressante, par le jeu de l'hétérométrie³⁸ qui, en dépit des variations de quantité, fournit au passage une cohésion mélodique, comme c'est le cas dans ces deux vers :

3,35 *uerum, id quod multo tute ipse fatebere maius*
3,58 *incipi, Damoeta ; tu deinde sequere, Menalca.*

Un dernier aspect de l'analyse des violations de la loi de Hermann reste à envisager, qui ressortit à la métrique verbale : la nature prosodique des mots qui précèdent et suivent le partage trochaïque. J. Perret³⁹ a montré que la forme la plus accomplie de partage trochaïque est celle qui fait succéder à un mot trochaïque un mot iambique, consécution qui produit un parfait contre-rythme. Force est de constater qu'au pied quatre un tel cas de figure est extrêmement rare chez Virgile, comme d'ailleurs chez ses prédécesseurs. Les données fournies pour les iambes par les relevés de W. Ott⁴⁰ le confirment :

	LVCR.	CATVLL.	<i>ecl.</i>	<i>Aen.</i>	OV.
Iambe 8Y ⁴¹	0,17	0	0,12	0,11	0

Dans les *Bucoliques*, le seul vers fournissant ce type de partage au quatrième pied est le suivant :

3,63 *munera sunt, lauri et suaue rubens hyacinthus.*

Une telle configuration laisse en effet la place à un intermot ennémimère⁴², proscrit chez la très grande majorité des poètes, car cette pause contraire l'accélération propre à la chute du vers. La seule explication de sa présence dans ce vers paraît être le mot grec *hyacinthus*⁴³, ionique mineur fournissant à un demi-pied près la totalité de la clausule de l'hexamètre. Par conséquent, pour éviter cet intermot, seules les dispositions verbales suivantes sont possibles :

³⁸ Sur cette pratique, voir nos articles : « L'hétérométrie chez Sénèque : l'exemple de l'*Œdipe* (trimètres iambiques et tétramètres trochaïques) », *Kentron* 25, 2009, p. 159-168 ; « Entre *carmen* et *oratio uincta* : les tétramètres trochaïques de Sénèque » à paraître dans les *Mélanges J. Dangel*.

³⁹ « Le partage du demi-pied dans les anapestiques et dans l'hexamètre », *REL* 33, 1955, p. 360.

⁴⁰ *Metrische Analysen zu Catull Carmen 64*, Tübingen, 1973 ; *Metrische Analysen zu Lukrez De rerum natura Buch I*, Tübingen, 1974 ; *Metrische Analysen zu Ovid Metamorphosen Buch I*, Tübingen, 1974 ; *Metrische Analysen zu Vergil Bucolica*, Tübingen, 1978 ; *Metrische Analysen zu Vergil Aeneis Buch X*, Tübingen, 1982.

⁴¹ Sur ce code, voir L. De NEUBOURG, *op. cit.*, p. 23-24.

⁴² Cf. L. De NEUBOURG, *op. cit.*, p. 45 ; 68.

⁴³ Cf. L. De NEUBOURG, *op. cit.*, p. 69. Le mot semble introduit par Virgile dans la langue latine ; il occupe souvent chez lui la fin du vers. Cf. aussi COLVM. 10, 100 ; 305.

- u/ u-u/u— (amphibraque suivi de bacchée)
- u/u-uu/— (péon deuxième suivi de spondée)
- u/u/-uu/— (monosyllabe bref suivi de dactyle suivi de spondée)⁴⁴.

Il faut en effet éviter un monosyllabe final. Les pourcentages obtenus pour les amphibraques, les péons deuxièmes et les monosyllabes brefs sont les suivants⁴⁵ :

	LVCR.	CATVLL.	<i>ecl.</i>	<i>Aen.</i>	OV.
u-u	1,25	0	1,44	0,22	1,15
u-uu	0,53	0	1,56	2,42	6,93
u	0,17	0	1,32	0,99	2,18

En privilégiant très nettement le péon deuxième, Virgile, tout comme Ovide à sa suite, reprend un procédé attesté chez Ennius (1,59%), mais plus effacé chez Cicéron (0,21%) et Lucrèce. Dans les *Bucoliques*, le choix des péons⁴⁶ amène systématiquement une liaison voyelle-consonne, beaucoup moins favorable à une diction enchaînée que la liaison consonne-voyelle. Dès lors, le temps de latence nécessaire à la distinction des syllabes est l'occasion de souligner, à l'orée de la clausule, un certain nombre d'effets sonores qui viennent soutenir la concordance entre ictus et accent, l'homodynamie étant imposée malgré le refus du pont de Hermann. Ces effets sonores sont surtout des homéotéleutes⁴⁷ ou, plus rarement, des allitérations⁴⁸.

Dans le cas des amphibraques, on retrouve surtout la liaison voyelle-consonne, avec d'autres effets comme l'insistance :

3,58 *incipi, Damoeta; tu deinde sequere, Menalca.*
 5,35 *ipsa Pales agros atque ipse reliquit Apollo.*
 7,33 *Sinum lactis et haec te liba, Priape, quotannis.*

Quant aux monosyllabes brefs, ils constituent une catégorie relativement bien représentée, mais dont le rôle dans le partage trochaïque n'est en rien comparable à celui des autres catégories de mots. Ces monosyllabes sont des pré-

⁴⁴ Il ne s'agit que d'une variante de la disposition précédente, le monosyllabe bref, presque toujours une préposition, constituant avec le mot suivant un mot métrique ; cf. *infra*, p. 103.

⁴⁵ Cf. note 38.

⁴⁶ *Bitumine, cacumina* (2), *Cydonia, fatebere, harundine* (2), *papauera, superuenit, tuentibus, uidebatur*. Sur le rôle du h, voir notre article « L'hiatus interlinéaire dans les prologues des tragédies de Sénèque », à paraître dans *Latomus* 2011.

⁴⁷ *Ecl.* 2, 3 *tantum inter densas, umbrosa cacumina, fagos* ; 2, 47 *pallentis uiolas et summa papauera carpens* ; 3, 40 *in medio duo signa, Conon et...quis fuit alter* ; 8, 82 *sparge molam et fragilis incende bitumine lauros* ; 9, 9 *usque ad aquam et ueteres, iam fracta cacumina, fagos*.

⁴⁸ *Ecl.* 10, 59 *ire, libet Partho torquere Cydonia cornu*.

positions dans cinq cas sur neuf⁴⁹, une conjonction de subordination (*ut*) dans deux cas⁵⁰ ou une conjonction de coordination (*et*) dans les deux autres cas⁵¹. Dans huit cas sur neuf⁵², les monosyllabes occupent le deuxième élément du bi-bref. Certes, « la présence du monosyllabe en IVb2 est en grande partie commandée par le fait qu'il entraîne aisément un mot trochaïque ou dactylique propre à la constitution de la clausule »⁵³ et l'on ne peut que constater effectivement que tous ces monosyllabes sont de réels proclitiques ou de tendance proclitique ; cependant la nature de ces mots nous semble moins importante que leur structure prosodique. En effet, ils sont presque tous – il n'y en a qu'une seule exception – à initiale vocalique, ce qui leur permet de constituer avec la finale consonantique du mot précédent une liaison consonne-voyelle, question que J. Hellegouarc'h n'a pas envisagée dans son étude des monosyllabes. En outre, offrant eux-mêmes une finale consonantique, ils réalisent à nouveau une liaison consonne-voyelle avec le mot qui suit, ce qui a évidemment l'avantage, notamment dans le cas des conjonctions de subordination ou de coordination, de réduire à rien l'intermot à l'entrée de la clausule. De fait, comme nous l'avons signalé en début d'étude, ces cas n'ont pas été comptabilisés dans nos statistiques.

Une dernière occurrence de mot métrique doit être analysée. Cet exemple, redoublé⁵⁴, doit d'avoir été retenu parce qu'il présente un mot long, pentasyllabique, fournissant à lui seul la totalité de la clausule. On sait, par le jugement de Quintilien⁵⁵, mais aussi par celui de Perse⁵⁶, que de tels mots sont condamnés en cette place du vers, parce que, mots uniques, ils assurent une fermeture trop marquée du vers. Or, dans ces deux vers des *Bucoliques*, la conjonction *et* et le mot long permettent par leur étroite union, d'effacer en partie cet inconvénient, la longueur du mot final étant pour ainsi dire déplacée sur ce qui précède.

Si donc le refus du pont de Hermann n'atteint presque jamais la forme parfaite du partage trochaïque, il se trouve en revanche souligné par la rupture au moins partielle de la diction enchaînée car le poète impose, à des fins stylis-

⁴⁹ *Ecl.* 1, 37 *cui pendere sua patereris in arbore poma* ; 1, 59 *Ante leues ergo pascentur in aethere cerui* ; 7, 20 *hos Corydon, illos referebat in ordine Thyrsis* ; 9, 15 *ante sinistra caua monuisset ab ilice cornix*.

⁵⁰ *Ecl.* 4, 52 *aspice, uenturo laetentur ut omnia saeclo* ; 7, 26 *Arcades, invidia rumpantur ut ilia Codro*.

⁵¹ *Ecl.* 8, 1 *Pastorum Musam Damonis et Alpheisiboei* ; 8, 5 *Damonis Musam dicemus et Alpheisiboei*.

⁵² La seule exception est fournie par *Ecl.* 8, 1 ; cf. note précédente.

⁵³ J. HELLEGOUARC'H, *Le monosyllabe dans l'hexamètre latin. Essai de métrique verbale*, Paris, 1964, p. 234.

⁵⁴ 8,1 et 8,5.

⁵⁵ 9, 4, 65-66 *Est in eo quoque nonnihil, quod hic singulis uerbis bini pedes continentur, quod etiam in carminibus est praemolle, nec solum ubi quinae, ut in his, syllabae nectuntur, « fortissima Tyndaridarum », sed etiam quaternae, cum uersus cluditur « Appennino » et « armamentis » et « Orione ». Quare hic quoque uitandum est ne plurium syllabarum [his] uerbis utamur in fine.*

⁵⁶ *Sat.* 1, 93 ; 95.

tiques, une diction séparée des syllabes d'un même pied. Cette manière de faire témoigne à la fois de la retenue devant un partage exceptionnel et de la volonté de tirer un profit poétique de ce phénomène.

Cela est confirmé par la nature prosodique des mots qui précèdent le partage : ce sont les fins de mots trochaïques qui l'emportent sur les mots authentiquement trochaïques, très rares à cet endroit, car ils semblent prématurément annoncer la fin du vers, surtout si le pied précédent est dactylique. Les données chiffrées sont rassemblées dans le tableau suivant⁵⁷ :

	LVCR.	CATVLL.	<i>ecl.</i>	<i>Aen.</i>	OV.
uu-u	4,34	0	18,18	18,18	20,25
—u	30,43	0	45,45	51,51	51,89
u-u	4,34	0	0	0	1,26
-u	8,69	0	36,36	21,21	15,18

On peut tirer quelques conclusions des données présentées dans ce tableau. Tout d'abord, on voit les poètes rejeter totalement la solution de l'amphibraque, qui non seulement rend impossible la présence de la césure hephthémimère, mais impose deux partages successifs. Ensuite, la fréquence de l'iambe tend à décroître des *Bucoliques* aux *Métamorphoses* : il impose une diérèse devant le partage trochaïque du quatrième pied. Enfin péons troisièmes et palimbacchées représentent plus de 60% des structures prosodiques avant le partage trochaïque. Le cas des péons troisièmes est particulièrement intéressant, même si les occurrences, en données brutes, sont faibles. Dans quatre cas sur six⁵⁸, c'est un verbe qui fournit le péon troisième placé immédiatement après la césure penthémimère ; dans deux de ces vers⁵⁹, le mot long fait suite à un mot bref, de structure iambique intervenant justement à un partage trochaïque. Dans le dernier de ces vers⁶⁰, la forme verbale est le centre d'un *uersus aureus*. Enfin deux vers⁶¹ présentent un péon troisième constitué grâce à l'enclitique *-que*⁶².

Pour conclure ce développement, on pourra se demander pourquoi l'hexamètre latin, qui avait au moins autant de raisons que l'hexamètre grec d'interdire le partage trochaïque au quatrième pied, s'est montré finalement plus li-

⁵⁷ Le calcul se fait par rapport au nombre de vers concernés par un partage trochaïque au quatrième pied.

⁵⁸ *Ecl.* 1, 37 *cui pendere sua patereris in arbore poma* ; 6, 8 *agrestem tenui meditabor harundine Musam* ; 7,20 *hos Corydon, illos referebat in ordine Thyrsis* ; 9, 15 *ante sinistra caua monuisset ab ilice cornix*.

⁵⁹ *Ecl.* 1, 37 ; 9, 15.

⁶⁰ *Ecl.* 6, 8.

⁶¹ *Ecl.* 6, 20 *addit se sociam timidisque superuenit Aegle* ; 6, 32 *semina terrarumque animaeque marisque fuissent*.

⁶² Sur le rôle de l'enclitique, cf. J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, p. 276, où il commente ces vers. Selon lui, il s'agit de l'adaptation à la métrique latine d'un hellénisme comme on en trouve chez Homère, par exemple *Il.*, 19 101.

béral : alors que la multiplication des intermots, l'éventualité d'un mot iambique amenant une césure ennéhémimère, une fin de vers annoncée prématurément risquaient de détruire le mouvement rythmique propre à la fin du vers, des poètes latins ont osé braver, certes avec précaution et mesure, ces dangers pour imposer une conception proprement latine de l'hexamètre. Virgile est le premier de ceux-là.

L'*oratio uincta* impose de fait que toutes les parties du vers soient liées entre elles - et de là que les diérèses soient évitées -, et notamment la clausule au reste du vers, alors que son dessin verbal et accentuel tendait précisément à l'en séparer. D'où la nécessité, au quatrième pied, en cas d'intermot, d'un « zeugma », qui, dès lors, n'est pas seulement un phénomène métrique, mais fait ajouter au lien métrique étroit un lien syntaxique, rhétorique, phonique, non moins étroit.

Cependant, parce qu'il était conscient de l'héritage grec, conscient également du refus catullien de ce partage, Virgile a souvent cherché à masquer ce qui, dans ces conditions, pouvait passer pour de l'audace. Ainsi certaines structures verbales sont-elles évitées, et la liaison consonne-voyelle privilégiée. De fait ces atténuations du partage trochaïque sont bien repérables, mais sans qu'elles effacent pour autant les effets de style qui lui sont liés.

PROLONGEMENTS STYLISTIQUES

Les travaux de J. Perret⁶³, qui s'attachent aussi aux effets stylistiques des partages trochaïques, soulignent, de façon peut-être trop générale – mais ils prennent en compte tous les partages de l'hexamètre – combien ceux-ci étaient pourvoyeurs de vivacité et de pathétique. Or, dans la mesure où le refus du pont de Hermann est un partage beaucoup plus rare que les autres et dont le fonctionnement est également singulier, on peut légitimement se demander si ses effets sont comparables à ceux des autres partages.

Une première réponse nous avait été apportée, certes de manière partielle, par la répartition des violations de la loi de Hermann dans chaque églogue. Nous avons de fait constaté que les partages au quatrième pied étaient particulièrement peu fréquents dans les bucoliques liminaires. Il ne s'agit pas d'un pur hasard, mais bien plutôt de la volonté manifestée par Virgile de reconnaître l'interdit grec qui pèse sur ce partage et de se situer dans une tradition métrique proprement romaine, incarnée par Lucrèce – nous avons vu que la technique, hellénisante, de Catulle a servi en partie de repoussoir. En effet, dans l'usage que Virgile fait du partage trochaïque au quatrième pied, l'influence de Lucrèce paraît décisive⁶⁴. Tout d'abord, pour revenir aux deux exemples de la *Bucolique* I, il est facile de

⁶³ Cf. *supra*, n. 4 ; voir notamment « Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin », *REL* 32, 1954, p. 190 *sq.*

⁶⁴ Voir sur ce point G. CASTELLI, « Echi lucreziani nelle Ecloghe virgiliane », *RCS* 14, 1966, p. 313-342 ; *RCS* 15, 1967, p. 14-39 ; 176-216.

remarquer que les violations de la loi de Hermann correspondent à l'usage qu'en a fait Lucrèce. A ce sujet la thèse de Ch. Dubois⁶⁵, même si elle semble aujourd'hui bien vieillie, fournit cependant encore des renseignements utiles. Ainsi, le recours à la préposition *in* est bien attesté chez Lucrèce tout comme l'est également la préposition *per* ; chez Ennius en revanche, il n'y a, d'après les données fournies par Ch. Dubois⁶⁶, qu'une seule attestation. Or, comme nous l'avons vu, le recours à une préposition, technique qui affaiblit le partage trochaïque, semble convenir à un poème liminaire, dans lequel la maîtrise poétique se devait d'être parfaite. Si nous laissons maintenant la première églogue pour celles, la sixième et la septième, qui présentent le plus fort pourcentage de partages trochaïques au quatrième pied, un premier constat s'impose : les deux églogues sont des pièces dans lesquelles le chant tient une place capitale, que ce soit celui, cosmogonique et mythique, du Silène dans la sixième, ou celui, pastoral et amébée, de Corydon et Thyrsis dans la septième. Que le refus du pont de Hermann y soit plus marqué qu'ailleurs ne doit pas nous étonner : nous avons vu que par leur mise en œuvre spécifique, il contribue à l'harmonie et à la musicalité du vers. Toutefois il convient de mettre davantage en lumière leur rôle stylistique.

Un fait remarquable apparaît dès les premières occurrences des violations de la loi de Hermann dans ces deux bucoliques :

6, 8 *agrestem tenui meditabor harundine Musam*
7, 12 *hic uiridis tenera praetexit harundine ripas.*

Il s'agit de *uersus aurei*, et les ponts de Hermann présents dans ces vers s'appuient sur le même mot. Dès lors, et conformément à la chronologie des *Bucoliques*, le second vers semble plutôt un écho du premier qui, de fait, subit plus clairement l'influence du modèle lucrétien⁶⁷ :

4, 589 *fistula siluestrem ne cesset fundere musam.*
5, 1398 *consuerant; agrestis enim tum musa uigebat.*

L'imitation de Lucrèce se fait toutefois dans une forme qui doit beaucoup à la poésie néotérique et à Catulle en particulier, le *uersus aureus*. Les pourcentages donnés par J. M. Baños Baños⁶⁸ pour leurs œuvres respectives montrent et l'écart qui sépare Virgile de Lucrèce, et la proximité de Virgile avec Catulle. Ajoutons enfin que ce *uersus aureus*, avec le verbe en position centrale, réalise la forme idéale de ce type de vers, laquelle se trouve justement privilégiée dans les *Bucoliques* ; elle ne l'était pas chez Lucrèce⁶⁹.

⁶⁵ Lucrèce poète dactylique, Strasbourg, 1935, p. 641.

⁶⁶ La métrique de Lucrèce comparée à celle de ses prédécesseurs Ennius et Lucilius, Strasbourg, 1933, p. 42.

⁶⁷ On pourra se reporter à l'article récent de B. W. BREED, « Imitations of Originality : Theocritus and Lucretius at the Start of the *Eglogues* », *Vergilius* 46, 2000, p. 7 sq.

⁶⁸ « El *uersus aureus* de Ennius a Estacio », *Latomus* 51, 1992, p. 765.

⁶⁹ Cf. J.M. BAÑOS BAÑOS, *art. cit.*, p. 768.

L'association d'un *uersus aureus* - forme la plus artistiquement ordonnée de l'hexamètre, d'inspiration néotérique - au partage trochaïque du quatrième pied, considéré comme une maladresse métrique et banni pour cette raison de la poésie catullienne, ne laisse pas d'intriguer ; mais, pour peu que l'on relise de près le passage dans lequel s'insère ce vers, la dédicace à Varus⁷⁰, l'étonnement laisse place à l'admiration devant l'habileté du poète. En effet, si l'énoncé affirme le caractère bucolique du chant, l'énonciation contredit l'énoncé par sa virtuosité et prend l'exact contre-pied de ce qui est dit au début du vers suivant, *non iniussa cano*⁷¹, puisque la rusticité du partage trochaïque est opposée à la virtuosité du *uersus aureus*. Virgile reste donc bien le poète tenté par la grande poésie, et il le montre à sa manière. Ajoutons, pour souligner davantage encore la virtuosité du poète, que ce partage trochaïque inhabituel, faisant apparaître la fricative vélaire sourde [h] dans une liaison consonne-voyelle qui n'assure pas aussi étroitement la synaphie prosodique, détermine en fait la clausule du vers.

Les vers 13 à 30 constituent dans la *Bucolique* VI une charmante introduction au chant du silène. On y voit deux satyres, Chromis et Mnasyte, et la plus belle des Naiades, Eglée, contraindre malicieusement le silène à chanter. C'est là encore le refus du pont de Hermann qui souligne la vivacité des personnages ainsi que le caractère rustique de la scène. Les analyses de J. Perret trouvent ici toute leur pertinence. Ainsi, au vers 20, toute l'espièglerie d'Eglée est-elle mise en relief à la fois par le contraste entre la lourdeur du premier pied spondaïque, isolé par la diérèse, et les dactyles qui suivent ainsi que le partage trochaïque du quatrième pied :

6, 20 *addit se sociam timidisque superuenit Aegle,*

C'est aussi le cas aux vers 27 et 28 :

6, 27-28 *tum uero in numerum Faunosque ferasque uideres
ludere, tum rigidas motare cacumina quercus;*

La métrique est là encore mimétique du sens ; mais le plus remarquable ici est l'influence de Lucrèce. L'expression in *numerum...ludere* est lucrétienne⁷² ; la cadence qu'elle évoque se traduit dans le rythme virgilien non seulement par une structure anaphorique, mais aussi par la répétition de l'enclitique, et surtout par l'itération, dans les deux vers, du partage trochaïque au quatrième pied. Lucrétien est également le pluriel *cacumina*, qui sert aussi de support à des partages trochaïques dans le *De rerum natura* :

⁷⁰ *Ecl.* 6, 1-12.

⁷¹ Sur le sens de cette expression, cf. J.P. ELDER, « Non iniussa cano : Virgil's Sixth Eclogue », *HSPH* 65, 1961, p. 109-125 ; L. HERMANN, « Non in iussa cano. Virgile, *Bucoliques*, VI, 8 », *Latomus* 23, 1964, p. 77-80.

⁷² LVCR. 2, 630-31 *quos memorant, Phrygias inter si forte cateruas ludunt in numerumque exultant sanguine laeti*.

6, 459 *Fit quoque uti montis uicina cacumina caelo*
 6, 464 *portantes cogunt ad summa cacumina montis*

Puis le chant du silène commence ; il est d'abord cosmogonique. L'influence de Lucrèce s'y fait naturellement sentir⁷³, dans les idées comme dans la forme. Le vers 31 est ainsi à lui seul un condensé de stylèmes lucrétiens :

6,31 *Namque canebat uti magnum per inane coacta*

Dans ce vers qui présente trois partages, aux pieds un et deux et cinq, la majorité des supports de ces partages étant lucrétiens comme *namque*⁷⁴ ou *uti*⁷⁵. On retiendra pour l'expression *per inane*, caractéristique de Lucrèce, les attestations suivantes :

1, 1018 *copia ferretur magnum per inane soluta,*
 1, 1103 *diffugiant subito magnum per inane soluta*

La multiplication des partages dans le vers 31, comme d'ailleurs, dans le suivant, l'éllision et la triple coordination par *-que* associées au refus du pont de Hermann, signifient précisément l'agrégation des éléments, dont le principe est décrit par Lucrèce dans un autre passage :

2, 109-111 *multaque praeterea magnum per inane uagantur,*
conciliis rerum quae sunt reiecta nec usquam
consociare etiam motus potuere recepta.

Le dernier vers de la *Bucolique VI*⁷⁶ à présenter un refus du pont de Hermann est d'interprétation plus délicate, car le partage trochaïque ne semble pas lié à un stylème lucrézien, à moins qu'il ne faille voir dans le dernier mot de ce vers encore un souvenir de Lucrèce :

2, 360 *ad stabulum desiderio prefixa iuueni,*

Toujours est-il que les deux vers (45-46) qui introduisent l'histoire de Pasiphaé présentent, malgré une structure métrique opposée (dactylique dans un cas, spondaïque dans l'autre), une fin de vers presque identique, en tout cas net-

⁷³ Voir D. VAN BERCHEM, « La publication du *De Rerum Natura* et la VIème Eglogue de Virgile », *MH* 3, 1946, p. 26-39 ; W. SPOERRI, « L'épicurisme et la cosmogonie du Silène », dans *Actes du VIIIème congrès G. Budé 1968*, Paris, 1969, p. 447-456 ; « Zur Kosmogonie in Vergils 6. Ekloge », *MH* 27, 1970, p. 144-163.

⁷⁴ *Namque* est 8 fois sur 32 en tête de vers : 1, 404 ; 2, 453 ; 3, 189 ; 3, 196 ; 4, 655 ; 4, 1057 ; 5, 14 ; 6, 1283.

⁷⁵ LVCR. 5, 427 *propterea fit uti magnum uulgata per aeuom* ; 6, 876 *propterea fit uti quae semina cumque habet ignis.*

⁷⁶ *Ecl.* 6, 46 *Pasiphaen niuei solatur amore iuueni.*

tement rattachée à ce qui précède ou bien par l'éllision ou bien par la violation de la loi de Hermann. Il se trouve qu'il n'y a plus de violations de la loi de Hermann ensuite, comme si le mythe de Pasiphaé, de par son importance, fournissait un écho ultime du désir, exprimé par le poète au début de l'églogue, de pratiquer la grande poésie.

La *Bucolique* VII est le lieu de l'affrontement poétique entre Corydon et Thyrsis. Les commentateurs les plus récents, et parmi eux J.-Y. Maloëuvre⁷⁷, ont décerné la palme du vainqueur à Corydon dont ils affirment la supériorité intellectuelle, morale et formelle. Il nous semble de fait que sa supériorité est également métrique et l'usage que les deux compétiteurs font des partages trochaïques peut dès lors apparaître comme un moyen supplémentaire de déterminer le vainqueur.

Les deux premières occurrences ne sont toutefois pas à mettre sur le compte des deux protagonistes. La première se trouve dans un vers prononcé par Daphnis, la seconde dans un vers dit par Mélibée qui rapporte ensuite la joute poétique. Le vers 12, même s'il a subi, comme nous le supposons, l'influence du modèle fourni par la *Bucolique* VI, n'en reste pas moins un *uersus aureus* dont la beauté sied tout à fait à l'invitation à profiter de la nature et de la joute poétique lancée par Daphnis à Mélibée. Le vers 20 est le dernier avant le commencement de la joute :

7, 20 *hos Corydon, illos referebat in ordine Thyrsis ;*

il présente une violation de la loi de Hermann qui s'appuie à nouveau sur un stylème lucrétien⁷⁸ :

1, 589 *usque adeo, uariae uolucres ut in ordine cunctae*

Les deux occurrences suivantes figurent dans des vers dits par Thyrsis. Le premier de ces vers⁷⁹ témoigne non seulement de la vanité de Thyrsis mais aussi de sa grossièreté avec l'allusion obscène contenue dans le second hémistiche⁸⁰. La métrique paraît dès lors symptomatique de ces tares : la diérèse au pied un et le partage trochaïque au pied quatre sont autant de maladresses. Le vers 33⁸¹, quant à lui, a souvent intrigué la critique, et encore récemment J.-Y. Maloëuvre qui en remarque la « bizarre structure »⁸². Effectivement ce vers multiplie les irrégularités : diérèse après un premier pied spondaïque, partage trochaïque au pied deux suivi de deux monosyllabes qui affaiblissent dès lors

⁷⁷ *Violence et ironie dans les Bucoliques de Virgile*, Paris, 2000, p. 228.

⁷⁸ On remarquera aussi la fréquence chez Lucrèce de l'expression *ex ordine* : 1, 605 ; 4, 370 ; 574 ; 973 ; 5, 418 ; 679.

⁷⁹ *Ecl.* 7, 26 *Arcades, inuidia rumpantur ut ilia Codro.*

⁸⁰ Cf. *CATVLL.* 10, 20 ; 80, 7-8.

⁸¹ *Ecl.* 7, 33 *Sinum lactis et haec te liba, Priape, quotannis.*

⁸² *Op. cit.*, p. 229.

doublement la césure principale du vers⁸³, deux partages trochaïques consécutifs aux pieds quatre et cinq. Tous ces éléments donnent au vers un style plus que familier, en parfait accord avec la personnalité de Thyrsis. Enfin, la dernière occurrence, le vers 54, dit par Corydon, multiplie également les irrégularités : partage trochaïque de structure caractéristique, diérèse au pied trois⁸⁴, nouveau partage trochaïque au pied quatre. D'ailleurs le vers qui le précède immédiatement n'est pas non plus exempt de ces difficultés⁸⁵. On y trouve en effet une diérèse au pied un⁸⁶, un double hiatus, un mot pénultième choriambique⁸⁷. Pourtant, on ne peut se prévaloir de ces particularités métriques pour inverser, ainsi que J.-Y. Maloeuvre⁸⁸ le propose, les couplets chantés par Corydon et Thyrsis.

L'examen des occurrences du partage trochaïque dans la *Bucolique* VII montre donc qu'à l'exception des deux premières, les violations de la loi de Hermann sont senties comme la manifestation métrique d'une certaine rusticité, dont n'est pas exempt non plus le chant de Corydon⁸⁹.

Nous terminerons ces analyses par l'étude d'un dernier groupe d'occurrences, celles de la *Bucolique* III. Elles conforteront les conclusions auxquelles nous avons jusque-là abouti. Il faut remarquer préalablement que tous les exemples appartiennent à la partie de l'églogue qui précède le chant amébé, à l'exception du dernier qui se trouve dans le premier échange entre Damète et Ménalque. Il n'est pas indifférent toutefois que ce soit précisément la dernière des occurrences. En effet, le début de cette bucolique se caractérise par la vivacité des reproches que s'échangent le jeune Ménalque et celui qui est son aîné, Damète. Cette vivacité revêt une traduction stylistique et métrique, dont la nature est surtout parodique.

Les deux premières occurrences sont fournies par des vers mis dans la bouche de Damète et constituent une véritable provocation à la parodie. C'est le cas du vers 8 :

3, 8 *nouimus et qui te transuersa tuentibus hircis*

Le propos contient en effet un sous-entendu obscène⁹⁰, et à sa grossièreté répond la multiplication des intermots : diérèse après un premier pied dactylique, nouvelle diérèse au pied deux, monosyllabe devant la césure, partage tro-

⁸³ Cf. J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, p. 239 : « (à la deuxième brève du dactyle deuxième), le monosyllabe est tout à fait exceptionnel (...) c'est un fait de métrique très libre, puisque, sur les 40 exemples relevés, 13 se trouvent chez Lucrèce. »

⁸⁴ Elle est cependant tolérée ici en raison du pyrrhique dont la tendance proclitique est nettement marquée dans l'expression *suus quisque*.

⁸⁵ *Ecl.* 7, 53 *Stant et iuniperi et castaneae hirsutae*.

⁸⁶ La conjonction de coordination y est relativement rare (cf. J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, p. 48-49) ; sa présence ne se justifie que par l'anaphore du coordonnant.

⁸⁷ Disposition verbale adoptée pour la première fois par Catulle et abandonnée à partir de Lucain.

⁸⁸ *Op. cit.*, p. 230 sq.

⁸⁹ Deux ponctuations bucoliques sont à mettre sur le compte de Corydon ; cf. *supra*, n. 20.

⁹⁰ Cf. W. CLAUSEN, *Virgil Eclogues, With an Introduction and Commentary*, Oxford, 1994, p. 95.

chaïque au pied quatre qui s'appuie de façon assez paradoxale sur un hellénisme importé en latin par Lucrèce⁹¹. Le deuxième exemple est une invite encore plus claire, qui répond d'ailleurs elle-même à une insulte de Ménéalque :

3,28 *Vis ergo inter nos quid possit uterque uicissim*

Ménéalque que le jeune âge prédispose à l'insolence, s'engage résolument dans la voie de la parodie métrique, en se conformant aux règles du chant amébée où « le débutant inaugure la forme qui subsiste pendant toute l'épreuve »⁹². Donc, par dérision, Ménéalque reproduit la manière de Damète :

3,35 *uerum, id quod multo tute ipse fatebere maius*

3,42 *tempora quae messor, quae curuus arator haberet?*

Ces vers font apparaître en effet au moins une diérèse dans le premier hémistiche, une césure penthémimère suivie d'un monosyllabe, puis un partage trochaïque avec mot trochaïque. Quant à la dérision, elle se manifeste aussi dans la malice de Ménéalque lorsqu'il prend à témoin Damète lui-même et reconnaît la folie qu'il commet en proposant un enjeu de cette taille pour la joute poétique. Le dernier de ces vers est quant à lui empreint de familiarité, comme le prouve l'ensemble de cette description⁹³. Il y a donc de la part de Ménéalque parodie des vers de Damète qui se signalent par leur familiarité, en accord avec le caractère hâbleur et trivial du personnage.

Notre démonstration trouve une confirmation dans la cinquième occurrence de refus du pont de Hermann ; le vers qui la contient est dit par Palémon, choisi pour arbitrer la joute poétique :

3, 58 *incipi, Damoeta; tu deinde sequere, Menalca.*

Cependant, le personnage n'est pas, comme le veut J.-Y. Maloeuvre⁹⁴ qui fonde précisément son analyse sur la technique métrique boîteuse de Palémon, un juge incompetent. Il apparaît bien plutôt conscient du niveau poétique et métrique auquel va se situer la joute, et, de manière non moins jouée et parodique, il reproduit les défauts des compétiteurs. Il respecte donc lui aussi la tradition du chant amébée en accordant à Damète le droit de chanter le premier, peut-être privilège de l'âge, assurément privilège de la forme dont, par dérision,

⁹¹ LVCR. 5, 33 *asper, acerba tuens, immani corpore serpens* ; cf. E. NORDEN, *P. Vergilius Maro : Aeneis Buch VI*, Leipzig, 1916², p. 248.

⁹² Cf. A. CARTAULT, *Étude sur les Bucoliques de Virgile*, Paris, 1897, p. 117.

⁹³ On relèvera la dure élision (cf. J. SOUBIRAN, *L'élision...*, p. 312 : « pour ces élisions difficiles, le poète choisit en général deux mots étroitement reliés par le sens. » Ce n'est pas le cas ici) *diuini opus* ou bien l'expression *quis fuit alter* qui apparaît comme un expédient métrique et implique la présence d'un spondée quatrième, plutôt rare.

⁹⁴ *Op. cit.*, p. 215 sq.

Ménalque s'inspirera. De fait, le premier échange du chant amébéé illustre les prérogatives formelles : au style rhétorique déployé par Damète comme dans les vers suivants :

3,60-61 *Ab Ioue principium Musae: Iouis omnia plena;
ille colit terras, illi mea carmina curae*

Ménalque répond en multipliant les difficultés dans les vers 62-63 :

3,62-63 *Et me Phoebus amat; Phoebosua semper apud me
munera sunt, lauri et suaue rubens hyacinthus.*

Ainsi le premier de ces deux vers accumule-t-il diérèse, partage trochaïque exemplaire, monosyllabe final ; le second, diérèse, hiatus, partage trochaïque exemplaire, mot long final. Tous les participants de la joute poétique font donc de faux vers ; il se peut ainsi que le premier échange des deux protagonistes soit lui-même une parodie des vers de leur juge Palémon. En retour, et parce que les deux poètes sont également habiles (ou malhabiles), Palémon suspend son jugement :

3, 108 *Non nostrum inter uos tantas componere litis.*

Palémon n'est donc ni incompetent ni corrompu, mais se montre fort spirituel, à l'image de toute la bucolique.

L'origine de la pratique virgilienne est donc à chercher du côté de Lucrèce. Cependant, là où le poète du *De rerum natura* ne refusait le pont de Hermann que de façon automatique, par la constitution de mots métriques⁹⁵, Virgile prend le risque du partage, tout en étant parfaitement conscient de l'interdit qui pèse sur la disposition verbale à cet endroit du vers. Cependant les typologies verbales mises en œuvre, l'association avec d'autres particularités métriques, phonétiques, apparaissent comme autant de moyens pour rétablir la synaphie et comme autant de critères qui permettent de mesurer et l'art de Virgile et celui des poètes-chanteurs qu'il met en scène. Ce qui peut apparaître comme une maladresse métrique et servir ainsi à disqualifier les poètes-paysans devient surtout l'objet d'une parodie spirituelle, ce qui montre avec quelle conscience de son art le poète compose ses vers.

CONCLUSION

L'étude que nous venons de mener aura permis, nous l'espérons, de montrer l'importance d'un phénomène dont les paramètres métriques, verbaux, ryth-

⁹⁵ Type u/in ordine.

miques sont tous conditionnés par l'*oratio uincta* propre au vers latin. Puisque la diction enchaînée de l'hexamètre vient contrarier l'autonomie phonétique des mots, chaque fois que se présente un intermot, notamment à des endroits où ils auraient précisément remis en cause l'enchaînement, voire l'accélération du débit comme à la fin du vers, les poètes ont trouvé des solutions - typologies verbales, liaison consonne-voyelle - pour rétablir l'*oratio uincta*.

Cette caractéristique de l'hexamètre latin ainsi que la place du partage trochaïque, devant la clausule, expliquent le petit nombre de violations de la loi de Hermann et la mesure avec laquelle un poète-artiste comme Virgile a fini par définir sa propre pratique, éloignée de l'automatisme lucretien, éloignée également des solutions enniennes comme les péons troisièmes⁹⁶ ou les amphibraques⁹⁷. En revanche Virgile a su voir dans le palimbacchée, moins bien fréquent chez Ennius, une solution préférable, dans la mesure où il introduit un changement de mesure - spondaïque puis dactylique - entre les pieds trois et quatre.

L'étude des violations de la loi de Hermann nous introduit donc de façon précise dans l'histoire de l'hexamètre latin, et plus largement de la métrique grecque et latine. En effet, précisément à un moment où s'impose, avec les Néotériques, une conception hellénisante de l'hexamètre, Virgile rompt avec cette tendance, mais fait de l'interdit qui frappe le partage trochaïque du quatrième pied dans l'hexamètre grec un atout stylistique : Virgile inscrit les chants amébées dans la rusticité romaine ; ils ne sont plus seulement le lieu d'une fiction poétique idéale.

afgram@orange.fr

⁹⁶ Ils créent une discordance entre ictus et accent là où le contraire est attendu.

⁹⁷ Ils imposent un nouvel intermot juste après la césure penthémimère.